

La confiance peut sauver l'avenir



OCEAN INDIEN

Association affiliée à la Fondation d'Auteuil, Apprentis d'Auteuil Océan Indien porte ses missions et ses engagements au service des jeunes et des familles en situation de fragilités, à La Réunion et plus largement dans l'Océan Indien, depuis 1975.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

ocean-indien.apprentis-auteuil.org

SOMMAIRE

Édito	3
Repères	6
Activités	13
Innovation et développement	20
Gouvernance	22
Rapport financier	23
Partenariats et soutiens	27

CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT

Le contexte de l'année 2018 et son impact

L'association a confirmé en cette année 2018 la place particulière qu'elle occupe dans le domaine de l'éducation à La Réunion, en particulier auprès des jeunes et des familles les plus fragiles. Les relations avec les collectivités publiques : Conseil régional, Conseil départemental, CINOR, Ville de Saint-Denis, Ville de Saint-André, Ville du Port, sont constructives. Nos interlocuteurs identifient bien le rôle qu'Apprentis d'Auteuil Océan Indien peut jouer dans le renforcement de la cohésion sociale et le développement économique de l'île, en particulier via la formation professionnelle.

Il faut dire que la période de mobilisation des gilets jaunes, et en particulier les violences perpétrées par certains jeunes au Port, ou à Saint-André, ont mis crûment en évidence la nécessité de donner des perspectives et de l'emploi à cette jeunesse.

Un certain nombre de mesures gouvernementales, telles le Plan de prévention et de lutte contre la pauvreté, focalise l'attention et les ressources sur les publics les plus fragiles. A cet égard, les programmes conçus par la fondation Apprentis d'Auteuil pour apporter des réponses à ces difficultés, tels la Touline pour les personnes issues de l'Aide Sociale à l'Enfance, la crèche d'insertion pour les parents en situation d'exclusion ou de précarité, la Maison des familles pour les familles en situation de solitude et de difficultés éducatives, ou le Relais familial pour éviter le placement des enfants de familles en grande précarité, nous apparaissent comme autant de leviers à proposer et à actionner.

Autre réforme majeure mise en œuvre pendant l'année 2018, et dont l'impact pourrait bien révolutionner le paysage de la formation professionnelle : les réformes conjuguées de la formation professionnelle par la voie scolaire menée par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale, et de la formation professionnelle par l'apprentissage et par la formation continue menée par Muriel Pénicaud, ministre du Travail. Tous deux cherchent à rapprocher l'offre de formations de la demande (les entreprises) par un décloisonnement de ces modalités de formation en vue de parcours plus personnalisés menant à l'emploi. Ils incitent ainsi très fortement à la création de Campus mêlant élèves, apprentis, stagiaires de la formation continue et entreprises.

Le comportement de l'association

Dans ce contexte, l'association a gardé le cap de la bonne gestion. Le résultat économique est excédentaire. Les charges ont été bien contrôlées et les produits publics et privés (Taxe d'apprentissage) au niveau des attentes. Le nouveau directeur général, Philippe Rose, arrivé fin août 2018, a pris ses marques sans difficultés.

En protection de l'enfance, la qualité de notre travail éducatif a donné confiance aux représentants de l'Aide Sociale à l'Enfance qui nous considère comme un partenaire fiable et professionnel, optimisant ainsi nos capacités d'accueil. Des investissements ont pu être réalisés sur les excédents générés. De plus, une convention a été signée avec le Conseil départemental pour l'ouverture d'appartements éducatifs destinés à l'accompagnement à l'autonomie de jeunes de 16 à 21 ans en Protection de l'enfance.

Un point de faiblesse majeur de l'association s'est confirmé : il s'agit de l'effectif en élèves du lycée professionnel Saint-François-Xavier. En effet malgré les efforts mis en œuvre par la communauté éducative pour remplir les classes, en particulier dans la filière bâtiment, l'effectif n'a pas réussi à décoller et a fini par se stabiliser à environ 200 élèves, comme l'année dernière. Cette situation met en péril ses moyens en enseignants Education nationale. Si la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique n'a pas retiré de poste d'enseignant cette année, il n'en sera pas de même l'année prochaine si rien n'est mis en œuvre pour pallier cette situation.

Les orientations prises et les projets de développement

C'est pourquoi une réflexion a été menée pour redéfinir les orientations stratégiques de l'association, en particulier sur ses territoires d'intervention. Les villes du Port, de Saint-André, et de Saint-Louis ont été identifiées comme prioritaires. En effet, les besoins sociaux y sont tels (décrochage scolaire, jeunes sans formation sans emploi, familles en difficulté...) que le Conseil d'administration de l'association a décidé d'y orienter ses moyens. Il a été fait une priorité d'une implantation au Port.

En remportant l'appel à projets du Plan Investissement Compétences (PIC) 100% inclusion, la fondation Apprentis d'Auteuil permet à Apprentis d'Auteuil Océan Indien de mettre en œuvre deux de ces programmes visant la formation et l'insertion professionnelle : « Boost Insertion » pour la remobilisation des jeunes sans formation et sans emploi, et « Skola » pour la formation professionnelle de jeunes éloignés de l'emploi, en co-construction avec les entreprises potentiellement employeuses. Ceci démarrera au Port en 2019. Par ailleurs le Conseil d'administration a décidé d'y relocaliser tout ou partie du lycée professionnel Saint-François-Xavier.

Pour préparer cette relocalisation, des partenariats ont été noués avec la Chambre des Métiers et d'Artisanat, l'Ecole de la 2^{ème} chance, le RSMA, la Mission locale Ouest... ce qui montre la reconnaissance que ces acteurs de l'insertion peuvent avoir de notre association, et l'efficacité et l'impact positif potentiels que peuvent engendrer des fonctionnements en alliance.

En protection de l'enfance, la diversification de nos modes de prise en charge se poursuit.

Ceci complètera la palette des services que l'association souhaite apporter aux enfants, de façon à apporter la réponse la plus adaptée à leur situation, et le cas échéant à favoriser le retour en famille.

De son côté la Maison des Familles de La Source montre chaque jour un peu plus sa pertinence et le bienfait qu'elle peut apporter aux familles du quartier. Sa fréquentation et la diversité des activités qui y sont menées en attestent. De ce fait, d'autres projets de ce type sont envisagés, notamment à Saint-Pierre et Saint-André.

L'action internationale de l'association

Elle s'est concentrée exclusivement sur le soutien aux associations malgaches accompagnant les enfants des rues de Tananarive. Le projet Sandratra, cofinancé par l'Agence Française de Développement et la Principauté de Monaco, en est le principal vecteur. Le tout-récent rapport d'évaluation, réalisé par un auditeur externe, met en avant qu'Apprentis d'Auteuil Océan Indien a été le catalyseur du rapprochement entre ses quatre partenaires locaux. « L'apport de la dimension internationale qui résulte de l'appui d'Apprentis d'Auteuil est incontestable... et montre tout l'intérêt de mettre en commun des principes, des concepts, des pratiques, des approches ». A cet égard, les communautés de pratiques de savoirs (CPS), les formations à l'accompagnement des familles, les formations au recueil de témoignages en vue d'un plaidoyer, ont été autant d'actions destinées au renforcement de capacité de ces associations locales partenaires.

Il apparaît néanmoins que la formation professionnelle et l'insertion ont été les parents-pauvres de notre action et que nous devons l'envisager à l'échelle régionale Océan indien. Le projet Sandratra 2 qui sera présenté en 2019 en tiendra compte.

Le projet éducatif et pastoral

L'année 2018, enfin, a été marquée par le travail de la fondation Apprentis d'Auteuil pour énoncer son projet éducatif. L'association Apprentis d'Auteuil Océan Indien y a pris une part majeure également. L'importance de servir toutes les dimensions de la personne (physique, intellectuelle, spirituelle), la nécessité d'accompagner chaque jeune sur son chemin propre, l'apprentissage de la rencontre avec l'Autre, avec celui qui est différent, et le besoin de cohérence dans la qualité des relations adultes-adultes et adultes-jeunes, ont été autant de principes que les équipes éducatives des établissements d'Apprentis d'Auteuil Océan Indien ont souhaité mettre en exergue comme constitutifs du projet Apprentis d'Auteuil.

Elles ont également fait part à cette occasion de l'importance qu'elles accordaient à la singularité de la culture réunionnaise en matière de vivre-ensemble et de relations inter-religieuses. Apprentis d'Auteuil Océan Indien estime pouvoir témoigner de cette richesse au reste du monde. Le pèlerinage à Lourdes qui a rassemblé 2 800 jeunes et familles d'Apprentis d'Auteuil a permis que la dimension de dialogue et de prière entre chrétiens et musulmans soit expérimentée et donne envie de poursuivre dans cette voie d'apprentissage de l'unité du genre humain.

Notre association poursuivra dans cette voie et en fera une orientation forte de son projet pastoral.

Christian Boyer de La Giroday
Président

Philippe Rose
Directeur général

REPÈRES



NOS MISSIONS :



PROTÉGER LES ENFANTS



**INSÉRER LES 16-29 ANS
DANS LA SOCIÉTÉ**



**ACCOMPAGNER
LES FAMILLES**



S'OUVRIR AU MONDE



NOTRE VISION

Nous croyons que chaque jeune doit pouvoir révéler ses talents, sans être réduit à ses difficultés, pour participer à la construction d'un monde plus juste et plus respectueux de la dignité de chacun.



NOTRE AMBITION

Devenir un acteur reconnu du grand public pour notre lutte en faveur de l'insertion des jeunes confrontés à des difficultés.

IMPLANTATION

DES ETABLISSEMENTS ET DISPOSITIFS



CHIFFRES CLÉS

671 jeunes
et familles accompagnés

569 jeunes de toutes origines sociales, culturelles et religieuses, en difficulté scolaire, sociale ou familiale

102 familles en difficulté ou en risque de difficulté dans l'éducation de leurs enfants

9 formations
de la 3^{ème} au BAC PRO

3 filières : bâtiment, services à la personne et sécurité

2 établissements
et **2** dispositifs

Maison des familles, Lycée professionnel, Maison d'enfants à caractère social, dispositif d'insertion professionnelle et sociale

118 collaborateurs,
3 services civiques et 3 bénévoles

118 collaborateurs :
81 salariés et 37 enseignants

Formation
2,65% de la masse salariale brute
1487 heures de formation - 78
salariés en formation

Taux d'emploi travailleurs
handicapés supérieur à l'obligation
légale

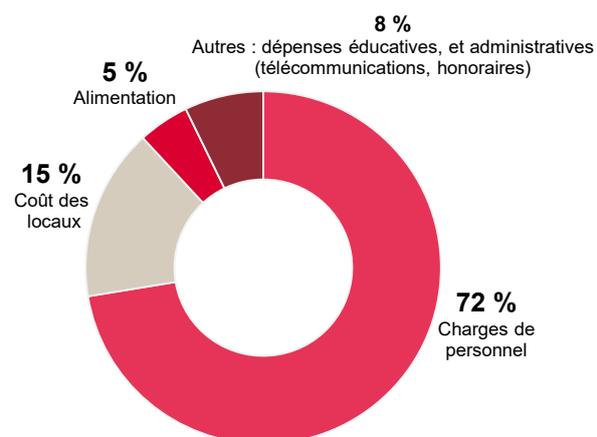
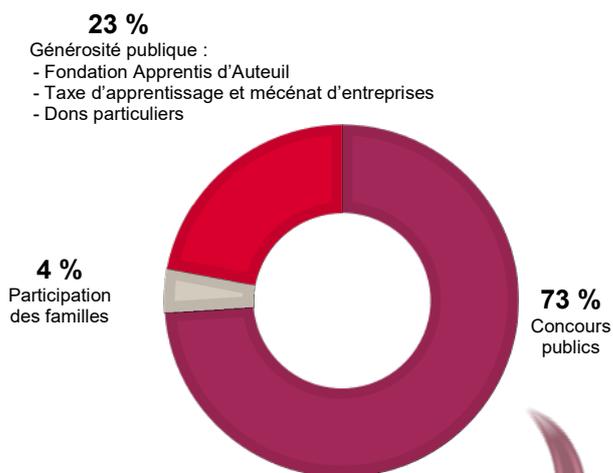
4 partenaires
à Madagascar

1 026 jeunes et enfants
accueillis et accompagnés par des
éducateurs qui vont à leur
rencontre dans la rue et leur
proposent un accompagnement
en fonction de leurs besoins

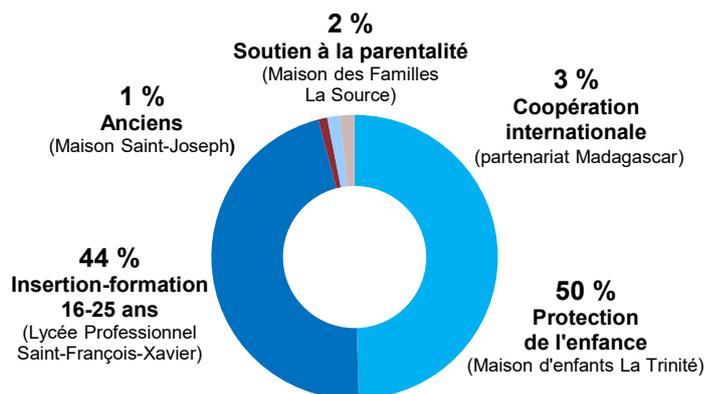
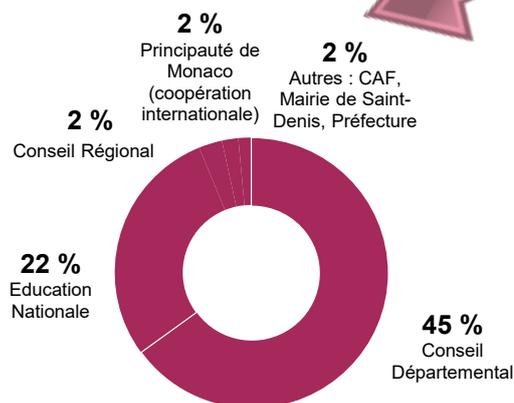


REPARTITION DES RESSOURCES (7,9 M€)

REPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE (7,5 M€)



REPARTITION DES CHARGES PAR MISSIONS SOCIALES



FAITS MARQUANTS

AVRIL

Protection de l'enfance/visites médiatisées : installation dans une nouvelle maison



Créée en 2010 et rattachée à la Maison d'enfants La Trinité, la Maison des Familles Saint-Paul est dédiée exclusivement à la mise en œuvre de visites médiatisées pour des parents dont les droits de visite sont restreints dans le cadre du placement de leurs enfants. L'équipe qui travaille à la restauration de la relation parents-enfants, les accueille dans une nouvelle maison dont l'aménagement vise à recréer des conditions de la vie familiale et permettant à tous de partager des moments de convivialité.

JUILLET

Le Lycée Professionnel Saint-François-Xavier fête la réussite aux examens

Au Lycée Professionnel Saint-François-Xavier, l'année scolaire 2017/2018 s'est clôturée avec un taux de réussite aux examens de 92 %. Pour célébrer cette réussite, les jeunes diplômés ont été conviés, avec leur famille, à une soirée festive de remise des diplômes récompensant l'ensemble des diplômés 2017/2018 : du CAP au baccalauréat, en passant par le Brevet et les BEP. Cet événement, organisé à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis par quatre enseignantes, a rencontré un vrai succès : 200 personnes ont répondu présentes. Les élèves accompagnés par leurs familles étaient aux côtés des équipes du lycée. A cette issue, certains élèves ont quitté le Lycée pour de nouveaux horizons.



NOVEMBRE

Atelier collectif : comment faciliter l'insertion des jeunes dans la société ?



La 4ème assemblée générale du personnel d'Apprentis d'Auteuil Océan Indien a réuni une centaine de salariés et d'enseignants, le lundi 5 novembre, au domaine du MOCA à Montgaillard, pour une matinée d'échanges et de travail sur le thème de l'insertion.

Tous les collaborateurs ont été invités à réfléchir à la façon dont l'action combinée et coordonnée des éducateurs(trices), enseignants(es), psychologues, maitres(sses) de maison, permettraient de concevoir des actions innovantes, à proposer aux jeunes et aux familles accueillis dans nos 4 établissements. Durant la première partie de la

matinée, les intervenants ont apporté leur éclairage sur le contexte de l'insertion et de ses enjeux. Puis des travaux en atelier ont fait émerger des pistes d'actions dont les plus plébiscitées seront mises en œuvre en 2019.

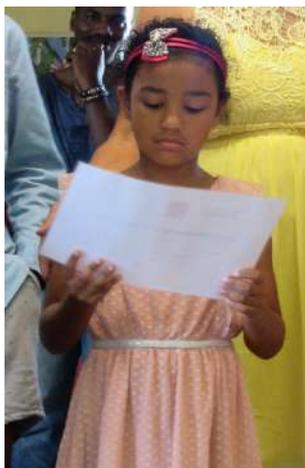
Célébration des 10 ans d'Apprentis d'Auteuil Océan Indien

En conclusion de l'Assemblée générale de l'association Apprentis d'Auteuil Océan Indien, un atelier créatif visant à célébrer les 10 ans d'Apprentis d'Auteuil Océan Indien a laissé l'occasion à chacun d'exprimer ses talents et a permis de constituer une fresque souvenir... et l' incontournable gâteau d'anniversaire a clôturé ce temps de rassemblement.



DECEMBRE

Journée de la réussite... valorisons les talents !



Pour la dixième année consécutive, Apprentis d'Auteuil a organisé sa « Semaine de la réussite » pour fêter les petites et grandes réussites des jeunes accueillis dans ses établissements avec comme objectif de mettre en avant les talents, pour leur (re)donner confiance en eux et l'envie d'avancer ! A La Réunion les familles et les partenaires de la Maison d'Enfants La Trinité ont été conviés à une cérémonie de remise des diplômes, qui cette année, ont été remis aux enfants par leurs parents.



NADJIDOU

Elève au Lycée Professionnel Saint-François-Xavier, en classe de 1^{ère} BAC PRO Technicien d'études en bâtiment, option assistant architecture. Après plus d'un an à l'arrêt, Nadjidou a repris goût aux études et souhaite poursuivre vers un BTS. Il aime la rencontre, et a d'ailleurs un sens relationnel très développé. N'en déplaise à ses professeurs, Nadjidou est aussi un grand bavard !

ACTIVITES

NOS CHAMPS D'ACTION



AU SERVICE DES JEUNES ET DES FAMILLES

Face aux défis de la société et du monde, l'association APPRENTIS D'AUTEUIL OCEAN INDIEN s'engage à accompagner les jeunes confrontés à des difficultés vers une insertion réussie en mettant en œuvre, à La Réunion, le projet et les missions d'Apprentis d'Auteuil.

APPRENTIS D'AUTEUIL OCEAN INDIEN choisit d'agir avec les jeunes, les familles et tous ceux qui partagent cette ambition.

AU PLUS PRES DES SITUATIONS DE FRAGILITE

APPRENTIS D'AUTEUIL OCEAN INDIEN propose des lieux d'accueil et de formation adaptés, répondant aux problématiques et aux besoins des jeunes :

- **La Maison d'Enfants La Trinité (Saint-André, Saint-Benoît, Saint-Paul, La Montagne)** établissement du domaine de la protection de l'enfance, qui accueille et accompagne des enfants confiés par les services sociaux du Conseil Départemental.
- **Le Lycée Professionnel et Internat Saint-François-Xavier (La Montagne)** est un établissement scolaire privé catholique sous tutelle diocésaine, qui accueille et forme des jeunes à un métier.
- **La Maison Saint-Joseph (Sainte-Clotilde)** est un lieu d'accueil et d'accompagnement des Anciens d'Apprentis d'Auteuil qui écoute, assure une présence et des rencontres, et aide à l'insertion sociale et professionnelle.
- **La Maison des Familles de La Source (Saint-Denis)** est un lieu de partage et d'entraide où s'expriment les habiletés des parents et des personnes concernées par l'éducation des enfants.
- **A l'international** : des programmes éducatifs sont mis en œuvre pour les enfants en situation de rue (Projet Sandratra) par l'intermédiaire de 4 associations partenaires à Tananarive (NRJ, Enda Madagascar, Graine de bitume, HARDI) et l'association Maecha aux Comores.

LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES 16-25 ANS

LE LYCEE PROFESSIONNEL SAINT-FRANÇOIS-XAVIER ET INTERNAT

Le **Lycée Professionnel et l'Internat Saint-François-Xavier** (La Montagne) accueille et forme des jeunes aux métiers du bâtiment, du service à la personne, de la petite enfance et de la sécurité.

L'Internat, rattaché au Lycée, offre un cadre structurant et un suivi éducatif qui permet à 29 garçons de renouer avec les apprentissages et de repartir sur de bonnes bases dans leurs études comme dans leur vie.

Les jeunes accueillis et formés en 2018

Par filières	
Métiers du bâtiment	57
Métiers de la sécurité	27
Métiers des services à la personne	93
3 ^{ème} préparatoire aux formations professionnelles	6
Taux de réussite aux examens année 2018/2019 : 85 %	

Le projet d'établissement et pastoral du Lycée prône l'accueil de tous les élèves, et plus particulièrement les jeunes en difficulté sociale, familiale ou en difficulté d'apprentissage. A la rentrée 2018, 67 % des élèves étaient boursiers.



Zoom

Actions pour lutter contre le décrochage scolaire

La participation du Lycée Professionnel Saint-François-Xavier aux événements organisés par des partenaires s'est intensifiée. Forums, caravane citoyenne, co-intervention avec le RSMA, et réunions dans les quartiers sont des occasions d'aller à la rencontre des jeunes, dans leur quartier, de se faire connaître et d'échanger avec eux sur leurs talents, leurs envies. Ce premier contact est nécessaire pour envisager une orientation professionnelle et une formation scolaire dans un second temps.

Une alliance éducative avec le Collège de La Montagne permet aux élèves en voie de décrochage scolaire dans une section générale d'être accueillis au Lycée Professionnel Saint-François-Xavier, tout au long de l'année, et d'intégrer la 3^{ème} préparatoire à l'Enseignement professionnel : une chance offerte aux élèves qui ont besoin d'un support professionnel pour reprendre goût à leurs études.

183 élèves accueillis et formés (filles/garçons)
dont **29 garçons** à l'Internat Éducatif et Scolaire

LA MAISON SAINT-JOSEPH

La **Maison Saint-Joseph** (Sainte-Clotilde) accueille le réseau des anciens* et leur propose de maintenir des liens de confiance et d'amitié. Elle assure également une permanence et un soutien à l'insertion sociale et professionnelle.

Objectifs visés : l'insertion sociale et professionnelle

- **Soutien à l'insertion socio-professionnelle** : accompagnement vers l'emploi et la formation qui comprend aussi bien les démarches administratives que l'accompagnement de terrain, en s'appuyant sur les dispositifs de droits communs – pôle emploi, mission locale, intérim, temps individuel consacré pour échanger sur le projet, préparation à un entretien d'embauche.
- **Accompagnement social à l'insertion sociale** : démarches auprès des impôts, de la CAF, des bailleurs sociaux, et la mise en lien avec d'autres anciens.

Le public accueilli 2018

- 70 personnes : 43 hommes (61 %) et 27 femmes (39 %)
- 61 personnes sont des Anciens d'Apprentis d'Auteuil Océan Indien
 - 37 anciens du Lycée Professionnel Saint-François-Xavier (de promotions diverses)
 - 24 Aînés (anciens du Lycée de La Ruche d'Apprentis d'Auteuil de 1975 à 2000)
- 9 autres personnes : 5 adultes de la Maison des Familles La Source et 4 parents/concubins des anciens



Zoom

Un accompagnement personnalisé pour chacun

L'objectif principal de cet accompagnement est d'aider chaque personne à s'insérer socialement et professionnellement, en prenant le temps nécessaire et en tenant compte de ses intérêts, de ses compétences, et des opportunités du marché du travail. Mais il s'agira aussi de repérer les freins ou difficultés qui pourraient empêcher la bonne conduite du projet d'insertion.

*jeunes qui ont été accueillis dans un des établissements d'Apprentis d'Auteuil

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

LA MAISON D'ENFANTS LA TRINITE

La **Maison d'Enfants la Trinité** accueille, toute l'année et au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance, des enfants qui nous sont confiés par les services sociaux du Conseil Départemental. Les jeunes (de 3 à 18 ans, voire 21 ans dans la continuité de leur parcours pour les adolescents de Saint-Benoît), peuvent être accueillis sur les sites de Saint-André, Saint-Benoît, et de la Montagne en internat et sur un accueil de jour à Saint-André. Un service spécifique dédié aux relations parents/enfants se situe à Saint-Paul.

La Maison d'Enfants la Trinité a pour mission, dans le cadre de la Protection de l'Enfance :

- d'offrir à chaque jeune un accompagnement éducatif stable, sécurisant dans un environnement chaleureux
- de travailler à restaurer ou à maintenir les liens familiaux
- de préparer le retour à domicile des jeunes accueillis

Les jeunes accueillis et accompagnés en 2018

		Capacité	Jeunes accueillis, entrées et départs en 2018
Case Soleil Saint-André	Unité des fratries (UF)	22 places en continu 4 places séquentielles	43 enfants accueillis Entrée de 18 enfants, soit 5 fratries Départ de 18 enfants (16 en famille d'accueil et 2 retours en famille)
	Accueil Éducatif de Jour (AEJ)	12 places	14 jeunes accueillis Entrée de 5 jeunes Départ de 8 jeunes en fin de prise en charge/intégration réussie
Accueil Saint-Benoît		12 places	20 jeunes accueillis Entrée de 11 jeunes Départ de 11 jeunes en fin de prise en charge
Réseau d'Accueil Relais La Montagne (RAR)		16 places	169 enfants accueillis les week-ends et pendant les vacances scolaires en total cela représente 2 739 présences de jeunes
Maison des Familles Saint-Paul (MDF)		1 231 actes	Accueil de 26 familles (70 enfants) pour qui le service a été sollicité 448 visites médiatisées



Zoom

La relation au cœur de nos projets

21 membres de familles (*père, mère, grand-mère, tatie*) des 26 enfants accueillis à l'Unité des fratries ont participé à la 1ère journée des familles. Un temps de rencontre entre les familles et la communauté éducative de l'Unité des fratries pour agir ensemble dans un climat de confiance.

Tous, se sont rencontrés, se sont racontés leurs difficultés, ont échangé sur le cadre de vie des enfants et leur quotidien, dans une ambiance conviviale. Très apprécié par les parents : « merci à l'équipe de nous avoir donné cette place », selon les mots d'un père, cet évènement sera reconduit sous la forme d'un « café des familles » avec un thème éducatif.

FAMILLES ET PARENTALITÉ

LA MAISON DES FAMILLES LA SOURCE

La **Maison des Familles de La Source** (Saint-Denis) est une maison de quartier où les familles et les parents s'accueillent et s'enrichissent mutuellement, avec leurs richesses comme avec leurs difficultés, leurs savoir-faire, leur culture.

Ouverte depuis novembre 2016, la Maison des Familles La Source est un espace libre, gratuit et ouvert à tous, qui vise à :

- Renforcer les liens familiaux et parentaux
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
- Développer des liens sociaux et de solidarité familiale
- Proposer des animations collectives et conviviales
- Animer des événements locaux en lien avec les partenaires
- Mobiliser de nouveaux publics et partenaires ...

Les activités proposées permettent de libérer la parole, d'oser les rencontres, de s'ouvrir sur son environnement, d'atténuer les fragilités, de favoriser la rencontre et l'échange entre parents sur les questions d'éducation, de partager ses préoccupations avec d'autres parents, de se questionner sur les voies à emprunter...

Les familles accueillies en 2018

- 151 personnes : 68 femmes, 24 hommes, 59 enfants (73 parents)
- 76 familles dont 52 nouvelles.
- 54 personnes (femmes-hommes-enfants) présents en 2017 (22 familles)
- 97 nouvelles personnes venues (57 nouveaux parents)



Zoom

Faisons connaissance avec les habitants du quartier

Les partenaires étant des acteurs essentiels dans la mission auprès des familles, la Maison des Familles La Source s'est associée à VAREAS (association pour la Valorisation de la Réunion par l'action solidaire à Saint-Denis) pour proposer une action auprès des habitants d'un bloc d'immeubles du quartier « Faisons connaissance en partageant un goûter ». Un premier rapprochement animé par des chants et danses de la troupe folklorique « Salazel », et un lecteur de contes pour enfants auquel 50 personnes ont participé. Cette première étape a permis la rencontre et d'autres actions au plus près de la population sont à construire.

A L'INTERNATIONAL

À l'international, Apprentis d'Auteuil Océan Indien collabore avec **des organisations locales des pays de la zone** travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance dans une optique d'échange d'expériences et de pratiques.

A MADAGASCAR

Apprentis d'Auteuil Océan Indien porte le projet « Sandratra » (*grandir en dignité* en malgache) mis en œuvre avec 4 organisations qui accueillent et accompagnent des enfants en situation de rue à Tananarive (ENDA Madagascar, le Centre Energie, HARDI, Graines de Bitume). Le projet soutient les structures qui prennent en charge les jeunes (gîtes de nuit, centres d'accueil de jour, bureau pour l'emploi) et propose un accompagnement technique aux équipes socioéducatives par des formations et des échanges de pratique. Le projet entend aussi mobiliser les pouvoirs publics, les financeurs et le secteur privé afin de faire évoluer durablement la situation de ces enfants se retrouvant dans la rue.

Principales réalisations du projet en 2018 :

- **1026 enfants et jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement adapté à leurs besoins : gîte de nuit, classe d'alphabétisation ou de remise à niveau, ateliers de formation professionnelle etc.
- 65% des enfants accompagnés ont pu réintégrer le milieu scolaire
- Le travail avec les familles a été renforcé par la mise en place de groupes de paroles ; au total **391 familles ont été soutenues dans leur rôle éducatif** et accompagnées dans leurs démarches administratives
- **23 éducateurs ont participé à une formation spécifique** à l'accompagnement d'enfants en situation de rue

AUX COMORES

Apprentis d'Auteuil Océan Indien est partenaire de **l'association Maeеча**, qui œuvre aux Comores pour l'accès à une éducation de qualité pour tous, principalement les enfants les plus vulnérables. En 2018, une équipe de Maeеча s'est rendue à Madagascar pour un échange de pratique avec le projet Sandratra sur le thème de l'accompagnement des jeunes vers une insertion sociale et professionnelle. Cette visite entre dans le cadre du développement du centre de formation professionnelle géré par Maeеча dans le Nyumakélé, sur l'île d'Anjouan.



Zoom

Communauté de Pratiques et de Savoirs

En avril 2018, **22 participants de 9 pays différents** se sont retrouvés à Tananarive pour une semaine d'échanges de pratiques et de savoirs sur le thème de l'accompagnement familial. La rencontre a permis l'élaboration d'une fiche repères résumant les 10 principes d'action prioritaires pour permettre aux familles de retrouver toute leur place dans le parcours de vie de leur enfant.



HAINGA ET JULIE

Accueillies par Graine de bitume depuis 2012,
et en classe de CM2.

Elles sont des amies inséparables !

INNOVATION ET DEVELOPPEMENT



L'association porte la plus grande attention à favoriser l'innovation tant dans les projets qu'elle porte que dans ceux qu'elle développe.

Nous ne pouvons tous les citer, aussi en avons-nous retenu une dans chacun de nos champs d'action :

1- Protection de l'enfance

Le diagnostic est sans appel ; une part non négligeable des jeunes issus de l'Aide Sociale à L'Enfance se retrouve dans une situation de grande précarité, et parfois même dans la rue. Considérés comme autonomes -car majeurs- à 18 ans, les jeunes ne relèvent plus des dispositifs de protection de l'enfance. Seul un petit nombre bénéficie d'un soutien financier grâce à un contrat dit « jeune majeur ». Apprentis d'Auteuil Océan Indien a développé un dispositif d'accompagnement de ces jeunes avant leur majorité, afin de les préparer à leur insertion sociale et professionnelle. En leur permettant d'accéder à des appartements autonomes ou semi-autonomes, l'association prépare le moment où ils seront livrés à eux-mêmes. Par ailleurs, un salarié « chargé d'insertion » les accompagne dans leur orientation professionnelle et sur le chemin de l'emploi.

2- Formation professionnelle

Selon une enquête de l'Adie (1), plus de 50% des jeunes, quelle que soit leur situation sociale, portent en eux le désir de monter leur propre entreprise, leur propre projet. C'est un levier considérable pour mobiliser les jeunes qui ont perdu confiance dans le système scolaire classique. Au lycée professionnel Saint François-Xavier, un apprentissage de l'entrepreneuriat est proposé avec l'aide de l'association « Entreprendre pour Apprendre », qui a permis à deux mini-entreprises créées par nos élèves d'obtenir un prix décerné par le Medef. Chaque jeune choisit une fonction traditionnelle de l'entreprise selon ses compétences et ses aspirations, et ensemble ils conçoivent, fabriquent et vendent leur fruit de leur production : coques de téléphones en produits recyclés pour les uns, et terrariums pour orchidées pour les autres. Des graines d'entrepreneurs ont été plantées.

3- Soutien aux familles

Notre Maison des familles de La Source à Saint-Denis a ouvert ses portes il y a moins de deux ans et a souhaité faire connaître ses activités plus largement aux familles du quartier. En effet, il a été constaté qu'un grand nombre de mères s'isolent de leur environnement quand les difficultés s'accumulent, de peur d'être mal jugées par leurs voisines. La responsable du dispositif a donc confié aux bénéficiaires le soin d'organiser des événements favorisant la visibilité de la Maison des familles et témoignant de l'esprit qui y règne. Ainsi, les familles sont emmenées pas à pas à avoir une plus grande et une plus forte implication, et acquièrent plus de confiance et de réassurance. La Maison des Familles La Source participe au développement de la capacité d'agir des personnes qu'elle accueille.

4- Ouverture au monde

Apprentis d'Auteuil a décidé d'apporter son soutien à un programme d'accompagnement des enfants en situation de rue à Antananarivo. Les professionnels éducateurs de rue ont témoigné de ce qu'un travail de prévention vis-à-vis des familles pourraient réduire sensiblement le phénomène, mais qu'ils étaient souvent démunies face à des situations très complexes, mêlant problématiques d'hébergement, de nutrition, de santé, d'addictions, etc... Apprentis d'Auteuil Océan Indien a organisé des communautés de pratique et de savoirs (CPS) réunissant des éducateurs malgaches, mahorais, réunionnais, français métropolitains confrontés aux mêmes problématiques, afin de partager leur expérience et de permettre une montée en compétence des équipes. Ces CPS ont eu lieu successivement à Madagascar et à Mayotte. Des outils ont alors été conçus et sont disponibles à tous les membres des partenaires d'Apprentis d'Auteuil dans l'Océan indien.

(1) Adie : Association pour le droit à l'initiative économique



GOUVERNANCE



Depuis sa création en 2008, Apprentis d'Auteuil Océan Indien est administrée par un conseil appuyé par le Comité de direction.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration détermine, sur proposition de la direction générale, les orientations d'Apprentis d'Auteuil Océan Indien en matière éducative, pédagogique et pastorale. Il exerce un contrôle permanent sur la gestion. Il est composé de onze membres nommés pour une durée de 3 ans, renouvelable 2 fois.

- 3 membres de droit nommés par la Fondation d'Auteuil, dont le président du conseil
- 3 membres de droit nommés par le Diocèse de La Réunion
- 5 membres de la Société civile nommés par l'assemblée générale

Composition au 31 décembre 2018

- **Président** : Christian Boyer de La Giroday, exploitant agricole
- **Vice-président** : Guy-Antoine de Lavenne, directeur général du groupe Laperrière
- **Trésorier** : Jean-François Rivière, ancien fonctionnaire territorial
- **Secrétaire** : Virginie Garnier-Gauthier, avocate au barreau de Saint-Denis
- Monseigneur Gilbert Aubry, Évêque de la Réunion
- Fred Bienvenu, Directeur diocésain de l'Enseignement Catholique de La Réunion
- Yvette Dafreville, ancienne assistante sociale
- Anne de Palmas, ancienne psychomotricienne
- Pascale Lemaire-Toquec, Directrice des filiales d'Apprentis d'Auteuil
- Nicolas Truelle, Directeur général d'Apprentis d'Auteuil

Comité de direction

Le Comité de direction propose les orientations au conseil d'administration. Six membres assurent collégalement la direction d'Apprentis d'Auteuil Océan Indien, sous l'autorité du directeur général.

Composition au 31 décembre 2018

- Marc Dunand-Roux, directeur du Lycée Professionnel Saint-François-Xavier
- Jocia Firoguer, directrice des ressources humaines
- Arnaud Guégan, directeur administratif et financier
- Richard Mardemoutou, directeur de la Maison d'Enfants La Trinité
- Philippe Rose, directeur général
- Caroline Vignon, chargée de mission coopération internationale et développement
- Christèle Dumond, assistante de direction, chargée de mission vie associative et communication

RAPPORT FINANCIER



Les trois principales ressources d'Apprentis d'Auteuil Océan Indien

- Les concours publics qui comprennent notamment les contributions versées par l'Aide sociale à l'enfance (Conseil Départemental) et l'Éducation Nationale (forfait et équivalent traitement des enseignants).
- La générosité publique provenant de donateurs à Apprentis d'Auteuil, et autres fonds privés (taxe d'apprentissage et mécénat d'entreprises).
- Soutiens locaux de particuliers et entreprises de La Réunion : dons, mécénat, taxe d'apprentissage, Fonds d'action sociale.

Comptes 2018

Le total bilan est de 4 747 991 € et le résultat dégagé un déficit de 2 234 € avec un total produits d'exploitation de 6 525 951,96 €.

Apprentis d'Auteuil Océan Indien termine 2018 avec un résultat comptable à l'équilibre (-2 234 €), qui se compose d'un déficit vis-à-vis du Conseil départemental (déficit sous tiers financeurs) et d'un excédent par report à la subvention en fonds propres d'Apprentis d'Auteuil.

Bilan détaillé (actif)

Actif		Exercice 31/12/2018			Exercice 31/12/2017	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	2 028,87	2 028,87			
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Total	2 028,87	2 028,87			
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Agencements terrains				
Constructions		569 505,74	514 853,30	54 652,44	58 342,07	
Construction sol autrui						
Inst. Techniques, mat. out. Industriels		468 190,76	391 498,63	76 692,13	66 454,85	
Autres immobilisations corporelles		1 018 266,94	883 419,88	134 847,06	127 609,60	
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours	22 061,30		22 061,30			
Avances et acomptes						
Total	2 078 024,74	1 789 771,81	288 252,93	252 406,52		
Immobilisations financières (2)	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immobilisés					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts				200,00	
Autres immobilisations financières	19 288,65		19 288,65	19 288,65		
Total	19 288,65		19 288,65	19 488,65		
Total I		2 099 342,26	1 791 800,68	307 541,58	271 895,17	
Actif circulant	Stocks et en cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises					
	Total					
	Créances (3)	Avances et acomptes versés sur commandes	6 533,91		6 533,91	4 576,29
		Créances usagers et comptes rattachés	1 178 249,54	253 624,28	924 625,26	1 132 779,84
		Autres créances	3 047 461,60		3 047 461,60	2 307 284,64
		Total	4 225 711,14	253 624,28	3 972 086,86	3 440 064,48
		Autres titres				
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		461 667,08		461 667,08	116 797,88	
Charges constatées d'avance (4)	161,73		161,73	15 028,49		
Total II	4 694 073,86	253 624,28	4 440 449,58	3 576 467,14		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion actif	V					
Total de l'actif (I + II + III + IV + V)		6 793 416,12	2 045 424,96	4 747 991,16	3 848 362,31	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs net à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

Bilan détaillé (passif)

Passif (avant répartition)		Exercice 31/12/2018	Exercice 31/12/2017		
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donation, subv. Invest. Biens renouvelables) Ecart de réévaluation Réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice	394 912,27 923 537,58 -2 233,67	394 912,27 760 859,87 399 570,71	
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise Apports Legs et donations Résultats sous contrôle de tiers financeurs Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme Provisions réglementées Droit des propriétaires (commodat)	 556 892,49 135 329,60 41 776,96	 319 999,49 175 539,59 37 064,96	
Total		I	2 050 215,23	2 087 946,89	
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques Provisions pour charges			
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	122 157,00 26 114,00	13 992,60 75 723,00	
	Total		II	148 271,00	89 715,60
Dettes		Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) Emprunts et dettes financières diverses (2) Avances et acomptes recus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance (3)	 986,06 207 651,13 635 015,34 26 281,07 1 520 523,27 10 656,06 148 392,00	 50 218,20 190 177,32 470 959,47 19 500,24 766 007,40 2 337,69 171 499,50	
	Total		III	2 549 504,93	1 670 699,82
	Ecart de conversion passif		IV		
	Total du passif		(I + II + III + IV)	4 747 991,16	3 848 362,31
	Renvois		(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (2) Dont emprunts participatifs (3) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	 148 392,00	 171 499,50
		Engagements donnés	Sur legs acceptés Autres		

PARTENARIATS ET SOUTIENS



Apprentis d'Auteuil Océan Indien est une association à vocation sociale et éducative au service des jeunes et des familles qui, à un moment de leur vie, ont besoin d'un coup de main, d'un soutien, d'une formation, d'une aide éducative.

L'association a fait le choix, depuis ses origines, de s'associer aux pouvoirs publics en charge de l'éducation et de la formation et de mobiliser la générosité du public, des entreprises et des bénévoles.

Apprentis Auteuil Océan Indien reçoit le soutien et s'associe à de nombreux partenaires.

Merci à chacun pour l'aide et la confiance qui nous est apportée et qui est ainsi accordée aux jeunes et aux familles que nous accueillons en votre nom.

Les partenaires de référence

- Diocèse de La Réunion
- Direction diocésaine de l'Enseignement Catholique de La Réunion

Les financeurs publics



Les bailleurs sociaux



Les partenaires entreprises

Notre projet est d'accompagner les jeunes dans leurs apprentissages de la vie. Leur apprendre à apprendre, à comprendre le monde dans lequel ils vont s'insérer peu à peu, et à entreprendre, représentent les trois défis que nous voulons relever. Nous ne pouvons le faire qu'avec l'aide des entreprises et des entrepreneurs. Nous remercions celles qui nous soutiennent et permettent aux équipes, chaque jour, de remplir leur mission.

Taxe d'apprentissage : 136 entreprises ont attribué une part de leur taxe d'apprentissage en 2018 au Lycée Professionnel Saint-François-Xavier

Les partenaires qui s'engagent pour les enfants en situation de rues à Madagascar



Les soutiens

Lycée Professionnel Saint-François-Xavier

- Le Service militaire adapté
- La mission locale Nord
- La mission intercommunale ouest
- La ville de Saint-Denis
- La ville du Port

Maison d'Enfants La Trinité

- Le Conseil Départemental – MD et GUT
- La Mairie de St André
- L'Education Nationale (Ecoles, Collèges, Lycée)
- La MFR de Saint André
- La Chambre des Métiers
- L'IRTS / ARFIS OI
- La Gendarmerie
- Le Lion 's Club
- Le Rotary Club
- L'association Lézards D'ici
- Le CMPEA
- La Bibliothèque de Champ Borne
- Les associations culturelles et sportives
- Le CSAPA

Maison des Familles La Source

- Ecole élémentaire de la Source
- La Fédération dionysienne d'éducation populaire - FEDEP
- L'association Valorisation de la Réunion par l'action solidaire (VAREAS)
- Accueil de la mère à la Réunion – AMARE
- Bibliothèque Alain Lorraine
- Association Familiale Catholique
- Association Réunion Immunodéprimés Vivre et Ecouter – RIVE
- CHRS les Jonquilles
- Croix Rouge
- CESAM

Maison Saint-Joseph

- Les organismes de tutelle : CROIX MARINE et UDAF
- Le pôle emploi, mission locale, organismes de formation
- Les entreprises du bâtiment, crèches, commerces et grandes surfaces
- Les bailleurs sociaux
- Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Ils nous soutiennent aussi



Tous les donateurs particuliers qui s'engagent à nos côtés



OCEAN INDIEN

Apprentis d'Auteuil Océan Indien

4 avenue de la Victoire
97400 Saint-Denis
Tél. 02 62 200 230

www.ocean-indien.apprentis-auteuil.org



La confiance peut sauver l'avenir

APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2018



Correspondant MAZARS

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1er JUILLET 1901
Siège social : 4 avenue de la Victoire - 97400 SAINT-DENIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

 .../...



Correspondant MAZARS

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les fonds associatifs, provisions et fonds dédiés mentionnés dans la note 4, point A, de l'annexe des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Correspondant MAZARS

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis
Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Denis, le 23 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes :



SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pierre-Yves TESSIER

Bilan

Actif		Exercice 31/12/2018			Exercice 31/12/2017	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Cessions, logiciels et droits similaires	2 028,87	2 028,87			
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Total	2 028,87	2 028,87			
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Agencements terrains					
	Constructions	569 505,74	514 853,30	54 652,44	58 342,07	
	Construction sol autrui					
	Inst. Techniques, mat. out. Industriels	468 190,76	391 498,63	76 692,13	66 454,85	
	Autres immobilisations corporelles	1 018 266,94	883 419,88	134 847,06	127 609,60	
	Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours	22 061,30		22 061,30			
Avances et acomptes						
	Total	2 078 024,74	1 789 771,81	288 252,93	252 406,52	
Immobilisations financières (2)	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immobilisés					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts				200,00	
	Autres immobilisations financières	19 288,65		19 288,65	19 288,65	
	Total	19 288,65		19 288,65	19 488,65	
Total I		2 099 342,26	1 791 800,68	307 541,58	271 895,17	
Actif circulant	Stocks et en cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Total				
	Créances (3)	Avances et acomptes versés sur commandes	6 533,91		6 533,91	4 576,29
		Créances usagers et comptes rattachés	1 178 249,54	253 624,28	924 625,26	1 132 779,84
Autres créances		3 047 461,60		3 047 461,60	2 307 284,64	
	Total	4 225 711,14	253 624,28	3 972 086,86	3 440 064,46	
Autres titres	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	461 667,08		461 667,08	116 797,88	
	Charges constatées d'avance (4)	161,73		161,73	15 028,49	
	Total II	4 694 073,86	253 624,28	4 440 449,58	3 576 467,14	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices					
	Primes de remboursement des emprunts					
	Ecart de conversion actif					
	Total de l'actif (I + II + III + IV + V)	6 793 416,12	2 045 424,96	4 747 991,16	3 848 362,31	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs net à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Compte de Résultat

Période de l'exercice : Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Période de l'exercice précédent : Du 01/01/2017 au 31/12/2017

		Exercice 2018	Exercice 2017
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	{ Biens		
	{ Services liés à des financements réglementaires		
	{ Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires	3 940 117,49	3 967 859,51
	Production stockée	3 940 117,49	3 967 859,51
	Production immobilisée		
	Produits nets partiel sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	2 263 315,62	2 128 206,78
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	110 465,78	193 468,16	
Autres produits (1)	212 053,07	214 386,02	
	Total des produits d'exploitation I	6 525 951,96	6 503 920,47
Charges d'exploitation	Marchandises		
	{ Achats		
	{ Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	{ Achats	65,65	11,22
	{ Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	2 164 650,09	2 112 479,11
	Impôts, taxes et versements assimilés	97 263,91	113 743,75
	Salaires et traitements	2 557 417,79	2 321 496,72
	Charges sociales	1 262 898,03	1 103 111,26
Dotations d'exploitation			
- sur immobilisations	96 810,39	109 592,86	
- sur actif circulant : provision	46 547,65	91 190,02	
- pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	234 085,22	197 611,33	
	Total des charges d'exploitation II	6 459 738,73	6 049 236,27
	Résultat d'exploitation (I - II)	66 213,23	454 684,20
Opér. Courant	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		590,00
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V		590,00
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilés		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V - VI)		590,00
	Résultat courant avant impôt (I - II + III - IV + V - VI)	66 213,23	455 274,20

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Compte de Résultat

Période de l'exercice : Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Période de l'exercice précédent : Du 01/01/2017 au 31/12/2017

		Exercice 2018	Exercice 2017
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris de avances de crédit bail mobilier immobilier		
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	266,84	30 055,38
	Produits exceptionnels sur autres opérations	415,00	14 998,39
	Reprises sur provisions et transferts de charges	526,00	
	Total des produits exceptionnels VII	1 207,84	45 051,77
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 417,11	52 362,38
	Charges exceptionnelles autres	3 444,23	27 201,34
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 238,00	10 134,94
	Total des charges exceptionnelles VIII	11 099,34	89 698,66
Résultat exceptionnel (VII - VIII) VIII		-9 891,50	-44 646,89
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Autres IX	-58 555,40	-11 056,60
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I + III + V + VII + XI) XIII	6 527 159,80	6 549 562,24
	Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X + XII) XIV	6 529 393,47	6 149 991,53
	Excédent ou déficit (XIII - XIV)	-2 233,67	399 570,71

Evaluation des contributions volontaires en nature

		Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes	
Produits	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Charges		
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

ANNEXE AUX COMPTES 2018

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels **d'APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN**.

C'est une note explicative de l'exercice clos le 31/12/2018 avant répartition du résultat dont le total bilan est de 4 747 991 € et le résultat dégagé un déficit de 2 234 € avec un total produits d'exploitation de 6 525 951.96€.

L'exercice 2018 a une durée de douze mois, et porte sur la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice 2018 sont marqués par les évènements suivants :

- **Constitution d'une réserve pour compensation d'amortissement (ASE) :**

Le conseil départemental a accepté l'affectation de 50% des excédents des comptes administratifs ASE 2017 à une réserve pour compensation des futures charges d'amortissement, **280k€**. Cette réserve a pour objet la prise en charge d'une partie des amortissements du prochain Plan Pluriannuel d'Investissement 2018-2021 actuellement en discussion avec la Direction des Finances du département.

- **Lycée Saint-François Xavier**

Pour la rentrée de septembre 2018, Le lycée n'a pas atteint l'objectif de 230 élèves du budget avec seulement 183 élèves.

Face aux difficultés à remplir les effectifs et des travaux conséquents de mise en conformité à programmer sur le site actuel, « le Conseil d'administration a la conviction que la délocalisation du Lycée Professionnel Saint-François-Xavier est inéluctable et décide de déposer un dossier technique dans ce sens à la Fondation d'Auteuil » (délibération CA 12 Juin 2018).

- **Assainissement créances famille lycée :**

Le lycée n'avait jamais « nettoyé » ses créances familles qui dataient pour certaines de 2008. Ces créances étaient déjà provisionnées à 100% en créances douteuses. 72k€ de créances famille ont donc été passées en créances irrécouvrables (créances de 2008 à 2016), charge compensée par l'extourne de la provision pour créances douteuses. Dans le même temps **+46k€** de compte famille créditeurs ont été passé en autres produits et enfin les fonds dédiés (fonds sociaux cantines) relatifs à la période concernée ont été extourné **+12k€**.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce du décret du 29 novembre 1983 et du Plan comptable général.

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99- 03, ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n° 99-01.

En ce qui concerne les amortissements des subventions d'investissement, ceux-ci sont repris dans le compte de résultat, même s'ils portent sur des investissements non renouvelables.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN - ACTIF

A. IMMOBILISATIONS BRUTES

Rubriques en euros	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	au 31/12/18
Immobilisations incorporelles	2 029 €			2 029 €
Immobilisations corporelles	1 951 346 €	136 101 €	9 422 €	2 078 025 €
Immobilisations financières	19 489 €		200 €	19 289 €
TOTAL	1 972 864 €	136 101 €	9 622 €	2 099 343 €

Les immobilisations brutes correspondent aux immobilisations valorisées depuis la création de l'association : immobilisations réalisées en propre depuis 2008, mais aussi, aux immobilisations du Lycée Professionnel Saint-François-Xavier intégrées au bilan **APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN** lors de la reprise des activités de l'établissement.

La rubrique Immobilisations corporelles s'élève **2 099k€** au 31 décembre 2018 soit une variation de **127k€** par rapport à fin 2017.

Les principaux investissements sont

- Des investissements du champ pédagogique sur le lycée pour **12k€** financés par subventions régionales et taxe d'apprentissage
- Des investissements sur la MECS pour **53k€** en ligne avec le plan pluriannuel d'investissement validé par le département : renouvellement du mobilier à Saint-Benoit, remplacement SSI sur Saint-André, nouveau serveur...
- Une sauteuse friteuse **17k€** pour permettre le passage en cuisine de production au Lycée
- Renouvellement des matelas à l'internat **7k€** (fonds propres)
- Les investissements informatiques **10k€** financés par fonds propres
- Travaux et aménagement du nouveau site Maison des familles Saint-Paul **14k€** (financement ASE)
- Immobilisations en cours **22k€** : nouvel SS et installation de protection fenêtre à Saint-Benoit, mise en service début 2019.

La diminution correspond à la sortie de l'actif du précédent SSI de Saint-André.

Les « Immobilisations financières » s'élèvent à **20k€** au 31 décembre 2018 ; elles correspondent aux dépôts et cautionnements versés, pour la location de bureaux du Siège, de la Maison des Familles à Saint-Paul, et pour les locations de logements pour le personnel d'encadrement.

B. MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Amortissements

Rubriques en euros	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	au 31/12/18
Immobilisations incorporelles	2 029 €			2 029 €
Immobilisations corporelles	1 698 939 €	96 810 €	5 978 €	1 789 771 €
TOTAL	1 700 968 €	96 810 €	5 978 €	1 791 801 €

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciel	3 à 5 ans
- Aménagement des terrains	5 à 10 ans
- Construction :	
Structure	35 à 50 ans
Plomberie, sanitaire, chauffage, VMC	15 ans
Menuiseries intérieures et extérieures	15 ans
Electricité, sécurité incendie	15 ans
Aménagement	10 ans
- Installation complexe spécialisée	5 à 10 ans
- Matériel et outillage	4 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans
- Mobilier d'hébergement	3 à 5 ans

Au 31 décembre 2018, les immobilisations d'**APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN** représentent une valeur nette comptable de : **307 742 €**.

C. CREANCES

Les principales créances « **Clients et comptes rattachés** » se décomposent de la façon suivante :

<i>Rubriques en euros</i>	Montant brut	A un an	A plus d'un an
AAM	711 229 €	151 522 €	559 707 €
Familles	255 236 €	192 035 €	63 201 €
ase	175 031 €		175 031 €
divers	16 754 €	569 €	16 185 €
Facture à établir	20 000 €		20 000 €
Total clients et comptes rattachés	1 178 250 €	344 125 €	834 124 €

- ✓ Au titre d'APPRENTIS AUTEUIL MAYOTTE (AAM) : Ce sont des créances correspondant à des facturations de service ou de loyer de biens mis à disposition pour un montant de **711k€**.
- ✓ Au titre des Familles du Lycée Professionnel Saint-François-Xavier un montant de **255k€** les créances à plus d'un an font l'objet d'une provision pour dépréciation.
- ✓ Au titre du Conseil Départemental, financement des prestations MECS : **175k€**. Le solde est constitué des factures antérieures à 2017 qui font l'objet d'une provision pour dépréciation.
- ✓ Factures à établir : Provision pour un produit mécénat (Primonial perçue par la Fondation d'Auteuil en 2017, mais qui ne l'a pas encore impacté sur AAOI dans ses livres au 31/12/2018 : **20k€**. Ce produit a été effectivement perçu en Janvier 2019.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Les principales créances « **Autres créances** » se décomposent de la façon suivante :

<i>Rubriques en euros</i>	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Personnel et comptes rattachés	787 €	787 €	
Organismes sociaux	10 812 €	10 812 €	
Etat et autres collectivités	165 965 €	165 965 €	
Groupe et associés	2 849 631 €	1 445 000 €	1 404 631 €
Divers	20 267 €	20 267 €	
Total Autres Créances	3 047 462 €	1 642 830 €	1 404 631 €

✓ **Etat et autres collectivités**

Ces créances sont principalement constituées d'une subvention CAF pour la maison des familles **43k€**, du forfait d'externat pour le trimestre scolaire Septembre - Décembre 2018 pour **42 k€**, de subventions d'investissement pour **21 k€**, et du crédit sur la taxe sur les salaires (**71k€**) grâce au CITS (crédit d'impôt sur taxe sur salaire).

✓ **Groupe et Associés : créance de la FONDATION d'AUTEUIL :**

le solde à percevoir au 31/12/2018 est composé d'un reste à percevoir de la subvention de fonctionnement de 2017 de **1 405k€** et de l'intégralité de la subvention 2018 **1 445k€**, soit une créance totale de la Fondation de **2 850k€**.

• **Divers : produit à recevoir :**

Ils sont constitués de remboursement UNIFAF de dépenses de formation qui se sont tenues en 2018.

D. DISPONIBILITES

Le compte courant à la BFC présentait un solde positif de **432k€** au 31/12/2018.

Les « Disponibilités » incluent également les caisses des établissements et les avances accordées à des salariés dans le cadre de leurs fonctions (Directeurs et chefs de services MECS) : **30k€**.

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

4. NOTES RELATIVES AU BILAN - PASSIF

A. FONDS ASSOCIATIFS

		montant au 31/12/17	Affectation du résultat N-1	Sorties	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	montant au 31/12/18
Fonds Propres	Fonds associatifs sans droit de reprise	394 912					394 912
	Report à nouveau	760 860	162 678				923 538
	Résultat	399 571	-399 571		-2 234		-2 234
Autres Fonds Associatifs	Dépenses refusées par le tiers financeur	-395 028					-395 028
	Réserve pour compensation d'amortissement (ASE)				279 620		279 620
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs (ASE)	715 028	236 893		-279 620		672 301
	Subventions d'investissements	461 907		-72 973	27 751		416 686€
	Subventions investissement inscrites au résultat	-286 368		62 393	-57 381		-281 356
	Provisions réglementées (ASE)	37 065			4 712		41 777
	TOTAL	2 087 946	0	-10 580	-27 152	0	2 050 215

a. Fonds propres

Les « Fonds associatifs sans droit de reprise » correspondent aux fonds apportés par l'Organisme de gestion du Lycée professionnel La Montagne (OGEC) dans le cadre de la reprise, par **APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN**, des activités du Lycée professionnel, de l'Internat et du Réseau d'Insertion Réunion. Ces fonds n'ont pas évolué depuis.

Le « Report à nouveau » est constitué des affectations des résultats autres que ceux sous contrôle de tiers financeurs. La variation de **+163k€** résulte de l'affectation du résultat 2017 décidée par l'AGO du 12 Juin 2018.

b. Résultat de l'exercice

Le « Résultat » d'**APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN** de l'exercice 2018 est un déficit de **2 233€** (toutes activités confondues) se décomposant ainsi :

- Résultat des activités **MECS** faisant l'objet d'un contrôle par tiers financeur : - **189k€**. Il est l'addition d'un excédent de fonctionnement 2018 de **+277k€** et un remboursement des excédents 2016 (déficit) de **-466k€**
- Résultat des activités sous fonds propres : **187k€**. Les besoins en fonds privés ont été moins importants que prévus sur le pôle scolaire **70k€**, le siège **50k€** et le CITS n'était pas évalué pour le budget, effet favorable de **55k€** sur la part fonds propres de la MECS.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

c. Autres fonds associatifs

Le poste **dépenses refusées par tiers financeur** » se constitue exclusivement des dépenses rejetées par le financeur lors de l'examen des comptes administratifs. Aucune dépense n'a été rejetée sur les comptes administratifs 2018 (dernières dépenses rejetées : 2014).

Réserve pour compensation d'amortissement (ASE), nouvelle réserve, constituée par les excédents sous tiers financeur 2017 : Le conseil départemental a accepté l'affectation de 50% des excédents des comptes administratifs ASE 2017 à une réserve pour compensation des futurs charges d'amortissement (voir faits marquant)

L'Assemblée Générale du 12 Juin 2018 avait voté l'affectation de **+237k€ en résultat sous contrôle de tiers financeurs**.

Les 672k€ au bilan fin 2018 correspondent aux excédents 2016 (466k€), 50% des excédents 2017 (280k€), minoré des provisions CP (73k€) non prise en charge dans les comptes administratifs.

Les « **Subventions d'investissement** » présentées au Passif correspondent aux subventions d'investissement perçues (*dont Taxe d'Apprentissage pour le Lycée professionnel*).

La dotation 2018 correspond à la subvention d'investissements de la Région 2018 au Lycée Saint François Xavier. Les sorties sont des immobilisations en fin d'amortissement (62k€).

Elles sont minorées de la part des « **subventions inscrites au compte de résultat** », c'est-à-dire donnant lieu à une reprise de quote-part réduisant les amortissements induits.

La **provision règlementée pour renouvellement d'immobilisation** est alimentée par une provision qui ajuste les amortissements de l'exercice au niveau des amortissements approuvés au Plan pluriannuel d'investissement de la MECS validé par le conseil Départemental.

Le niveau de cette provision règlementée est suivi par le Conseil départemental dans le cadre des comptes administratifs annuels

d. Provision pour risque

Il n'y a pas de provisions pour risque au bilan AAOI.

e. Fonds dédiés

Les fonds dédiés totalisent **148k€**. Ils concernent 2 établissements

- La Maison des familles de la Source : **39k€**
 - Fondation Antenne Réunion : 6k€
 - Primonial 20k€
 - Subvention mairie Saint-Denis pour le projet Chaumière 13k€
- Le projet Sandratra (Madagascar) : **109k€**
 - Principauté de Monaco 109k€. Ces fonds sont destinés au financement de la fin du programme Sandratra jusque Juin 2019.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

B. AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

Nature de la dette en €	Montant total	de 0 à 1 an	à plus d'un an
Avances et acomptes reçus	986 €		
Fournisseurs	207 651 €	195 433 €	12 218 €
Dettes fiscales et social	635 015 €	613 433 €	21 583 €
Dettes sur Immo	26 281 €	26 281 €	
Groupe et associés	1 520 523 €	752 178 €	768 345 €
Autres dettes	10 656 €	10 656 €	
Produits constatés d'avance	148 392 €	148 392 €	
TOTAL	2 549 505 €	1 746 373 €	802 146 €

Les avances et acomptes reçus sont nuls en 2018. En 2017 ils s'élevaient à 50k€, correspondant aux comptes clients (famille) créditeurs. Ce sont de vieilles créances, une partie des familles a été contactée pour proposer un remboursement, ensuite le reliquat a été passés en autres produits (45k€).

En 2018, Les « Dettes fournisseurs » sont constituées de 159 k€ de dettes fournisseurs 2018, 12k€ de dettes vis-à-vis d'Apprentis d'Auteuil Mayotte (plus d'un an) et 37k€ de factures non parvenues.

Les « Dettes fiscales et sociales » de 635k€ sont constituées des dettes envers les salariés principalement au titre de la provision pour congés payés 387k€, et les dettes envers les organismes sociaux correspondant aux cotisations du 4^{ème} trimestre 2018.

Les dettes « Groupe et associés » représente la dette envers la FONDATION D'AUTEUIL, 752k€ pour l'exercice 2018 et 768k€ pour l'exercice 2017, total 1 520k€.

Les « Produits constatés d'avance » de 148k€ concernent :

- Les frais de scolarité et d'internat facturés aux familles, pour la partie relative à 2019 de janvier à juillet.

5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

A. LES PRODUITS

Les produits d'exploitation s'élèvent à 6 525 952€ au titre de l'exercice 2018 contre 6 949 545€ au titre de l'exercice précédent. Le principal écart avec 2017 se situe au changement de présentation des frais de siège, impact 427k€ (voir autres produits)

Ils se composent comme suit :

a. Produits des prestations et produits annexes (3 940 k€ en 2018)

En 2017, les produits d'exploitation étaient équivalents (4 038k€). Ils sont constitués en 2018 de :

- ✓ Les produits ASE 3 536k€, constitués comme suit :
 - 4 002k€ financement des charges d'exploitation 2018
 - - 466k€ reprise de l'excédent des comptes administratifs 2016 :
- ✓ La facturation des frais de scolarité et d'internat aux familles 273k€
- ✓ La facturation de prestations à APPRENTIS D'AUTEUIL MAYOTTE 81K€

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

- ✓ **Les produits locatifs 30k€** correspondant au revenu locatif perçu de Freedom

b. Subventions d'exploitation (2 263k€ en 2018)

<u>Sub exploitation</u>	<u>2 018</u>	<u>2 017</u>
Sub Fondation Auteuil	1 445	1 445
Activité Lycée	398	361
Activité MDF	115	82
Activité Madagascar	305	240
Total	2 263	2 128

- ✓ **La subvention de la Fondation Auteuil** aux activités de la Réunion pour 2018 s'élève à **1 445k€**,
- ✓ **Lycée : Les forfaits Etat et région** sont hausse par rapport à 2017 (**+35k€**), conséquence de la bonne rentrée de Sept 2017 : 210 élèves (2016 :190). Cet effectif de rentrée est la base pour l'évaluation des forfaits Région 2018 et des forfaits rectorats des deux premiers trimestres 2018. Concernant la taxe d'apprentissage, nous sommes au même niveau de collecte que 2017 : **68k€**
- ✓ **Maison des Familles** : Elle est soutenue par la CAF, la ville de Saint-Denis, la DJSCS et les bailleurs sociaux. L'augmentation correspond à une augmentation de l'activité via le recrutement d'un adulte relais (financement Etat, commune).
- ✓ **Madagascar** : Ce sont les fonds reçus de la principauté de Monaco et l'AFD (via la Fondation d'Auteuil). 109k€ de ces fonds sont conservés en fonds dédiés.

c. Reprises de provisions (110k€ en 2018)

Elles sont constituées par la reprise de la provision n-1 de dépréciation des créances famille du lycée (**74k€**). Cette reprise est à rapprocher du passage en perte sur créances irrécouvrables de 73k€ (cf point marquant : assainissement créances famille).

On y retrouve également des remboursements d'assurances pour **17k€** et le produit avantage en nature pour **11k€**.

En 2017 ce poste s'élevait à 194k€, l'écart s'explique par une reprise de provision pour risque de contentieux en 2017 de **90k€**.

d. Autres produits (212k€ en 2018)

Ils sont constitués des quotes-parts des subventions sur investissements pour **57k€**, le soutien financier perçu sur les contrats aidés et services civiques de l'association (**58k€**), les remboursements UNIFAF des frais de formation (**29k€**) et des dons **21k€**. On retrouve également les produits liés à l'annulation des comptes familles créditeurs des années passées (cf point marquant : assainissement créances famille) **46k€**.

En 2017, les autres produits étaient de 589k€, ils incluaient 424k€ de frais de siège.

B. LES CHARGES

a. Autres achats et charges externes

Ces charges représentent pour l'exercice 2018 un montant de **2 165 K€ (2 134 K€ en 2017)**.

	2 018	2 017
Achat	249 856 €	212 048 €
Services Extérieurs	940 975 €	939 397 €
Autres services extérieurs	973 819 €	982 803 €
TOTAL	2 164 650 €	2 134 248 €

- ✓ **Achat**, concerne les Services généraux : fluide, entretien des bâtiments, carburant pour 153k€ et les achats pour les activités scolaires et éducatives (97k€)
- ✓ **Services extérieur :**
 - **Loyer 511k€ (2017 : 566k€)** : La variation s'explique par la baisse des loyers des sites de la Montagne et de Saint-Benoit. La Fondation d'Auteuil, propriétaire, refacture en loyer les charges qu'elles encourent sur ces sites (amortissements, charges d'emprunts, taxe foncière...) qui sont à la baisse en 2018.
 - **Entretien du bâti et terrain 123k€** : en augmentation de 74k€. Une partie de cette augmentation est à rapprocher des remboursements assurances constatés en reprise de provisions (17k€). Cela correspond aux remises en état suite aux intempéries de début 2018. En 2018, la prestation visite médiatisées de Saint-Paul a déménagé. Le nouveau site a nécessité des travaux pour partie immobilisés pour partie constatés en charge. Enfin le site de Saint-Benoit a également connu des travaux de remise en état en 2018.
 - **Dépenses liées aux véhicules 126 k€ (leasing & entretien)** : en augmentation de 10k€ de frais d'entretien par rapport à 2017.
 - **Sorties à l'extérieur 64k€ (2017: 95k€)** : ces charges sont en baisse avec moins de projets de séjours à l'international en 2018.
- ✓ **Autres services extérieurs**
 - **Dépenses d'alimentation 342k€ (338k€ en 2017)** : Restauration concédée au lycée et à la MECS.
 - **Personnel prêté en interne 288k€** : Mise à disposition de personnel de la Fondation avec 2 postes en 2018.
 - **Nettoyage locaux 91k€** : La prestation ménage est externalisée dans les établissements
 - **Dépenses de télécommunications 60k€.**

b. Impôts, taxes et versements assimilés

La charge est de 97k€ pour l'exercice 2018. Elle est constituée essentiellement de la participation obligatoire de l'employeur à la formation (85 K€). Elle intègre également la taxe sur les salaires pour 54k€ diminuée du crédit d'impôt de taxe sur salaires (CITS) 2018 60k€.

c. Salaires et traitements, charges sociales

Ils correspondent aux rémunérations brutes et charges liées des salariés d'**APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN**

	Année 2018	Année 2017	Variations
Effectif moyen (CDI et CDD)	75,4	71,3	5,8%
Salaires et traitements – en K€	2 557	2 321	10,2%
Charges sociales – en K€	1 263	1 103	14,5%

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Les ETP sont en hausse de 4, on retiendra l'arrivée de l'adulte relais sur la maison des Familles (+1) l'ouverture d'un 4^{ème} poste de maitresse de maison à saint André pourvu en Aout (+0.4). Pour le reste, l'augmentation s'explique par moins de vacances de poste en 2018.

La provision CP a été réévaluée à la hausse en 2018, impact défavorable charges sociales inclus de +280k€. Le reste de l'écart s'explique par la variation d'ETP (+140k€) et moins d'indemnités de licenciement (-55k€)

d. Amortissements sur immobilisations, provisions

Ils correspondent aux amortissements des biens inscrits au bilan **APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN**, soit pour l'année 2018 un montant total de 97k€.

Les dotations aux provisions sur l'actif circulant de 47k€ portent sur des provisions pour dépréciation de créances, liées aux factures des Familles.

e. Subventions accordées et autres charges

Les « Autres charges » s'élèvent à 234k€, le principal poste est la rétrocession par **APPRENTIS AUTEUIL OCEAN INDIEN** des Fonds de la principauté de Monaco et de l'AFD (via la Fondation d'Auteuil) à ses partenaires Malgaches sur le projet Sandratra (142k€).

Le second poste (72k€) correspond aux pertes sur créances irrécouvrables famille (cf. point marquant : assainissement créances famille).

En 2017, les autres charges s'élevaient à 621k€, elles incluait alors les frais de siège (cf. Autres produits)

C. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier n'appelle pas de commentaires spécifiques.

D. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Le résultat exceptionnel n'appelle pas de commentaires spécifiques.

E. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (58k€)

	<u>Dotations pour fonds dédiés sur Subventions</u>
- 13 000	Subvention ville projet Chaumière
- 107 146	Subvention Monaco Madagascar
	<u>Reprise fonds dédiés sur Subvention</u>
11 982	Fonds sociaux 2015 à 2017
	<u>Reprise fonds dédiés sur fonds privés</u>
20 000	Soutien CRC maison des Anciens
29 609	Soutien privé pour MDF
- 58 555	TOTAL 2018

- ✓ **Le projet Chaumière** ne sera finalement pas déployé, les fonds vont être retournés à la mairie de Saint-Denis
- ✓ **Subvention Monaco** : Ces fonds sont destinés au financement de la fin du programme Sandratra (Madagascar) jusque Juin 2019
- ✓ **Fonds sociaux Cantine** : Avec le passage en perte des créances famille historiques pour 72k€ (cf point marquant : assainissement créances famille), les fonds sociaux perçus au titres de années passées ont été basculé en produit pour compenser cette perte.
- ✓ **CRC** : finalisation du projet soutenu par la CRC en 2018 sur la maison Saint-Joseph

- ✓ **Maison Des Familles** : plusieurs soutiens reçus en 2016, 2017 n'avaient pu être engagés en 2016.

6. ANALYSE FINANCIERE PAR ETABLISSEMENT

Les résultats 2018 par établissements sont les suivants :

<i>Montants en K€</i>	Réalisé 2018		
	Charges	Produits	Résultat
MECS LA TRINITE Fonctionnement 2018	3 746	4 024	277
reprise de résultat n-2		-466	-466
Résultat AOI sous contrôle tiers financeur	3 746	3 558	-189
MECS non financées	65	0	-65
LYCEE	1 662	843	-819
BOOST & SKOLA			
MAISON ST JOSEPH	81	20	-61
MAISON DES FAMILLES	129	132	3
MAISON DES FAMILLES SUD			0
MAISON DES FAMILLES OUEST			
MADAGASCAR	200	200	0
COLLECTE non dédiées	0	17	17
SIEGE	771	438	-333
SOUTIEN MAYOTTE	81	81	0
Total avant subvention	2 989	1 731	(1 258)
Subvention Fondation		1 445	1 445
Résultat propre à AOI	2 989	3 176	187

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes